



Bernard BAUDE, Maire de Méricourt : «Loin des slogans et des effets de manches politiques, un budget sérieux et ambitieux»

Les communes représentent 70 % de l'investissement public dans notre pays, et font donc vivre beaucoup d'entreprises. Rien qu'à Méricourt, la ville contribue avec ses 17 millions d'euros de budget à faire vivre

entreprises, commerces, artisans... Il faut rappeler ici haut et fort que tout l'argent dépensé par la commune repart dans le circuit de la vraie économie. Il faut rappeler tout aussi vigoureusement que c'est loin d'être le cas pour les grands groupes industriels, pour les banques, pour l'ensemble du secteur financier qui, non content de spéculer sur les marchés boursiers, pratique sans vergogne l'évasion fiscale pour ne pas contribuer au financement de l'action publique. La preuve par l'affaire des «Panamas Papers.»



Fonctionnement
13 354 650 €
77,60%

Investissement
3 854 000 €
22,40%

M. le Maire, pourriez-vous résumer ce budget 2016 en quelques mots ?

«Sérieux et ambition résument assez bien l'esprit du budget 2016. Sérieux, car la ville ne tombe pas dans le piège de la baisse à tout prix des dépenses. Les méricourtois ont des besoins et je suis attaché à ce que la ville y réponde. Néanmoins, la maîtrise de nos choix permet de ne pas augmenter les impôts cette année encore et ce pour la 6e année consécutive. Je rappelle que le tarif des loisirs jeunes n'augmente pas depuis de nombreuses années lui aussi. Sérieux encore, si l'on considère que l'endettement communal est très inférieur à la moyenne des communes de la catégorie de Méricourt. Notre durée de désendettement est de 3 ans $\frac{3}{4}$ alors que la durée admissible est de 12 ans. Sérieux enfin car malgré la baisse de 20 % de la dotation forfaitaire d'État, l'autofinancement, c'est-à-dire l'argent qui est dégagé par la commune entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, passe de 1.148.012 € en 2010 à 2 128.094 € en 2015, soit une progression de 86 %.»

Envie de vous demander : «Quel est votre secret ?»

«Il n'y a pas d'autres secrets que celui de la rencontre entre des élus expérimentés et des techniciens de haut niveau. La ville est en effet forte d'une tradition qui a conduit aussi bien l'équipe municipale animée par Léandre Létouart que celle que je conduis à faire le choix d'investir dans la compétence. Les équipes d'agents municipaux, les équipes de cadres, qu'ils soient administratifs ou techniques, permettent de faire les meilleurs choix en termes de gestion quotidienne, d'achats, et aussi d'options stratégiques, de réunir le maximum de subventions pour nos projets.»

Un budget ce n'est donc pas que des chiffres...

«Sûrement pas ! Aujourd'hui, on nous rabat les oreilles avec des impératifs comptables au niveau de l'État, mais moi, je crois à la politique au sens noble du terme. Celle qui fait que les citoyens désignent une équipe compétente pour changer leurs conditions de vie dans leur ville. Pour agir ! Pas pour dépenser moins !»

Un budget en euros et une vraie richesse : les associations locales !

Respect, Citoyenneté, Solidarité...

...pour le plaisir de Vivre Ensemble un partenariat jamais démenti, toujours réaffirmé.



L'autofinancement

L'autofinancement représente la part des recettes que la ville affecte à l'investissement. De 2010 à 2015, il a progressé de 86 % tandis que le total des ressources propres de la ville progresse de 70 %. Parallèlement, le remboursement en capital des annuités d'emprunt s'allège de 17 %. La loi oblige les communes, les départements, les régions, à un équilibre budgétaire absolu : elles doivent rembourser le capital des emprunts avec un excédent prélevé dans les recettes spécifiques à la commune. Ce qui veut dire que celle-ci ne peut pas s'endetter pour rembourser d'autres emprunts. En 2008, lors de la crise financière, la solidité financière des collectivités locales a permis à la France de résister beaucoup mieux que d'autres pays à la tempête financière de l'époque.

Dans ces dotations, 215.000 € de péréquation qui viennent de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin ?

«Il s'agit d'un fonds national qui est réparti entre les intercommunalités à l'échelle du pays, des intercommunalités les plus riches aux intercommunalités les plus pauvres, à charge pour celles-ci d'en répartir une partie entre les communes membres de l'intercommunalité. Cette dotation a pour but de contribuer à rééquilibrer la richesse des communes membres.»

À propos de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, on a beaucoup parlé de l'opposition des élus communistes à la volonté de la CALL d'augmenter les impôts ?

«Les élus communistes sont en effet farouchement opposés à toute augmentation des impôts intercommunautaires. Je voudrais tout d'abord

rappeler que lors de leur création, il a été promis par l'État que les communautés d'agglomérations seraient intégralement financées par les ressources de la taxe professionnelle et qu'elle n'entraînerait aucune augmentation d'impôts des ménages. On sait ce qu'il est advenu de cette promesse ! Les raisons pour lesquelles les communistes sont opposés à l'augmentation des impôts intercommunautaires sont exactement les mêmes que celles qui me conduisent à ne pas augmenter les impôts à Méricourt : les familles n'ont tout simplement plus les moyens d'être davantage imposées.»

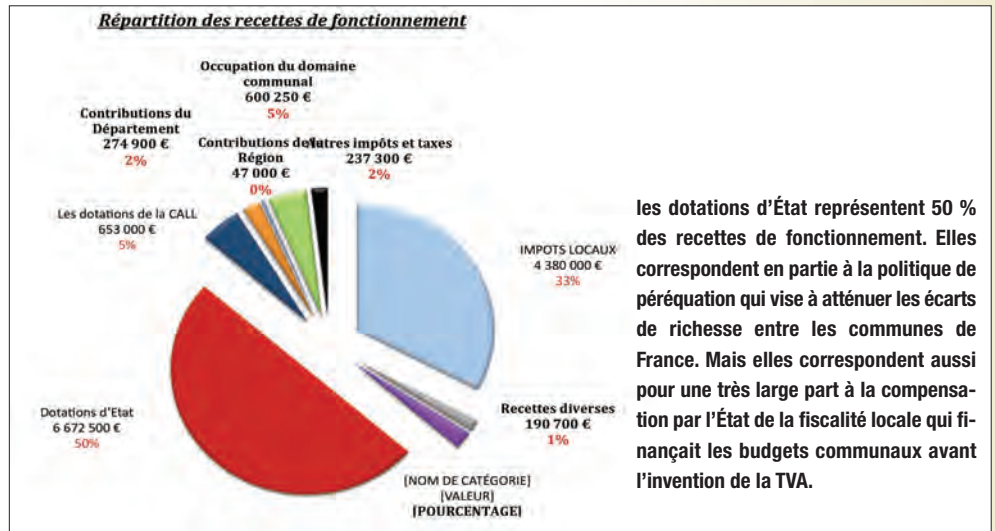
Revenons à Méricourt. Vous avez parlé au début de sérieux mais vous avez aussi parlé d'ambition ?

«L'ambition, c'est celle d'offrir le meilleur aux méricourtois. Le principal in-

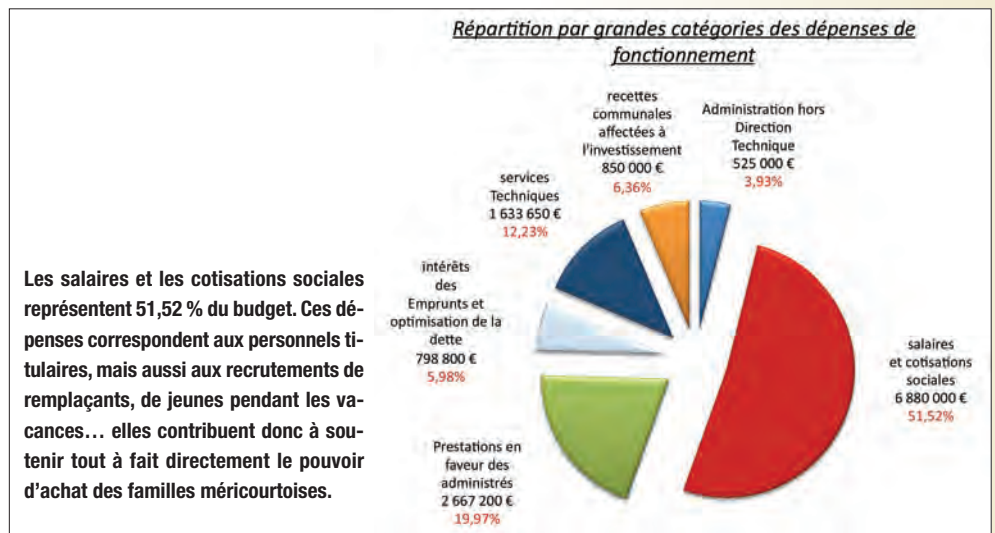
Le budget 2016

13 354 650 € pour les dépenses d'entretien courant des bâtiments, de fonctionnement des services techniques et administratifs, de financement d'autres prestations au bénéfice de la population : entretien des écoles, dotations communales pour les fournitures scolaires des élèves de l'école primaire, cantines scolaires, activités périscolaires, lieu d'accueil petit enfance et réseau d'assistantes maternelles, sports, centre communal d'action sociale, subventions aux associations...

3 854 000 € d'investissements : remplacement des matériels, gros entretien des bâtiments, acquisition de terrains, ainsi que les trois projets pluriannuels actuellement en cours.



les dotations d'État représentent 50 % des recettes de fonctionnement. Elles correspondent en partie à la politique de péréquation qui vise à atténuer les écarts de richesse entre les communes de France. Mais elles correspondent aussi pour une très large part à la compensation par l'État de la fiscalité locale qui finançait les budgets communaux avant l'invention de la TVA.



Les salaires et les cotisations sociales représentent 51,52 % du budget. Ces dépenses correspondent aux personnels titulaires, mais aussi aux recrutements de remplaçants, de jeunes pendant les vacances... elles contribuent donc à soutenir tout à fait directement le pouvoir d'achat des familles méricourtoises.

Trois projets pluriannuels actuellement en cours

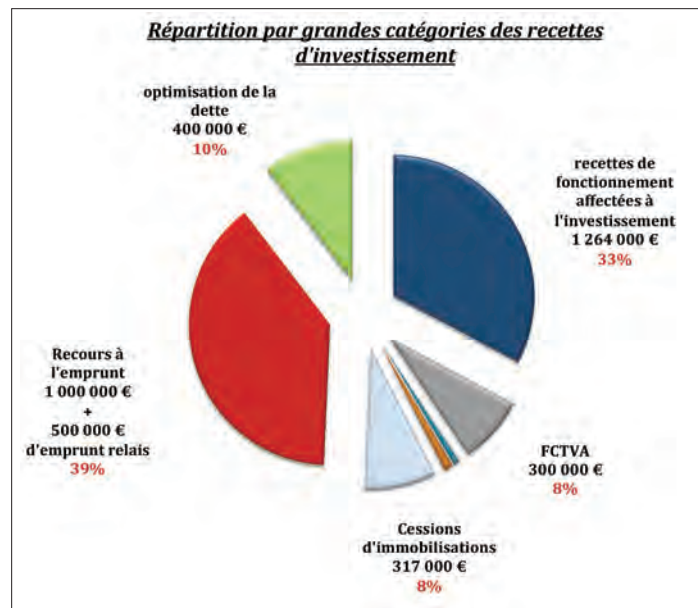
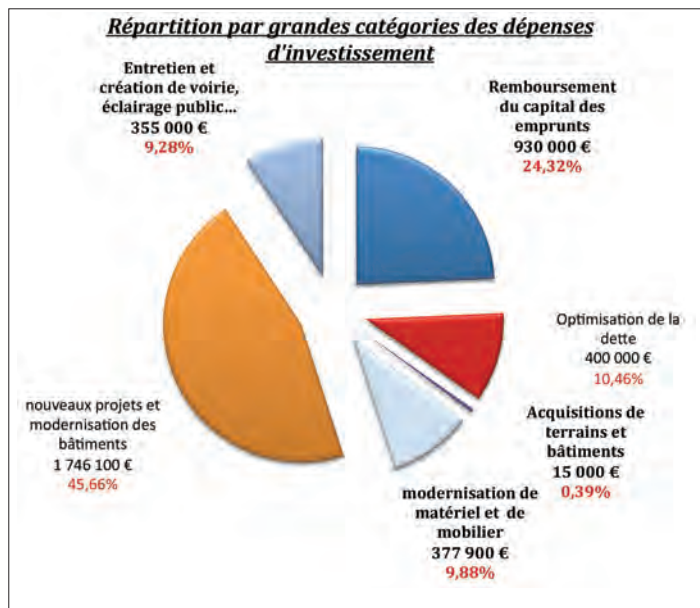
- La rénovation de l'Espace sportif Ladoumègue. Une dépense totale de 800.000 € TTC, étalée de 2014 à 2017. Les crédits correspondants à ces dépenses ont été intégralement reportés fin 2015, de la même manière que les recettes correspondantes. Ce projet ne nécessite donc pas de nouvelle ouverture de crédits en 2016. Il est financé à hauteur de 60 % par le Conseil Départemental, soit 400 K€.

- La poursuite du projet de l'éco-quartier, dans le cadre d'une concession d'aménagement avec Territoires 62. La subvention d'équilibre de 1.735.000 € versée par la ville s'est étalée de 2010 à 2015. Les travaux à réaliser par Territoires 62, ainsi que les ventes de parcelles, se poursuivront à partir de 2016 mais cette opération ne nécessite pas non plus l'ouverture de nouveaux crédits pour 2016. Un dossier de demande de subvention bas carbone, au regard du caractère exemplaire de cette opération, a été déposé auprès de la Région.



- Le démarrage de la construction du restaurant municipal/centre social, représentant un montant total de 8 365 000 €, pour lequel une autorisation de programme a été votée par le Conseil Municipal en date du 26 Novembre 2015. Les crédits s'étalent de 2014 à 2018.

vestissement de ce budget, c'est le restaurant municipal/centre social dont les travaux vont bientôt commencer. Beaucoup a déjà été dit sur cet équipement, il faut simplement rappeler qu'en termes de performances énergétiques, il répond aux conditions de l'appel à projets européens «bâtiments à énergie positive». Son jumelage avec le centre social permettra de développer de nombreuses actions aussi bien en matière de prévention de santé qu'en matière d'action sociale et d'économie familiale, comme réapprendre à faire la cuisine soi-même à la maison. C'est également un levier de développement économique pour l'agriculture, car la ville fera appel aux paysans produisant en filières courtes. C'est-à-dire des produits de saison fabriqués le plus près d'ici possible».



400 000 € sont affectés (ils le sont également en dépenses) à l'optimisation de la dette, c'est-à-dire que la commune prévoit une réserve pour remplacer, en cas d'opportunité, des emprunts anciens souscrits à des taux plus élevés qu'aujourd'hui et dont les taux d'intérêt peuvent être améliorés. Le recours à l'emprunt se monte, comme tous les ans, à 1 million d'euros. Il est prévu un emprunt relais de 500 000 € pour préfinancer des subventions dont le paiement n'interviendra que l'année prochaine. L'emprunt relais sera alors remboursé. On remarquera que 33 % de l'investissement est autofinancé par la ville soit par prélèvement direct sur ses recettes propres, soit par le biais du mécanisme de l'amortissement qui conduit la ville à épargner chaque année de quoi renouveler les matériels déjà acquis au fur et à mesure de leur vieillissement (414 000 € cette année)

Travaux également à l'Espace sportif Ladoumègue ?

«Il faut également évoquer les travaux de rénovation de l'Espace sportif Ladoumègue, qui ont pris un peu de retard (ce n'est jamais facile d'intervenir sur de l'existant) mais qui seront menés à bien cette année.»

Quelle serait votre conclusion à propos de ce budget 2016 ?

«Je me félicite que ce budget démontre que les choix de la majorité municipale d'union de la gauche sont les bons : Méricourt mène des projets de pointe, prend place dans les collectivités reconnues au plan régional. Méricourt investit, et pour tous les méricourtois. Méricourt prouve sa bonne santé financière et résiste, grâce à l'expérience de ses élus et à la technicité de ses agents, aux coups très durs qui sont portés aux communes par la baisse des dotations d'État. Méricourt reste plus que jamais tournée vers l'avenir, et la municipalité accompagne fidèlement les nombreuses associations de la ville.»

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux cette année et ce depuis 6 ans
- Pas d'augmentation des tarifs loisirs jeunes cette année et ce depuis 6 ans
- Endettement communal inférieur de 400% au plafond admissible
- Progression de l'autofinancement communal de 86 % en 5 ans

